

ASSOCIATION HODEFI

2 Place du Théâtre
59800 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux adhérents de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **HODEFI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lambersart, le 18 juin 2020

Pour Fideca, Commissaire aux Comptes,

Adrien Millon



BILAN ACTIF

Exercice au : 31/12/2019

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels,	18 684,39	18 684,41	(0,02)	(0,02)
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels				
Autres	6 134,71	4 360,26	1 774,45	1 366,69
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 205 244,24	190 723,03	4 014 521,21	3 872 738,73
Autres				
Total I	4 230 063,34	213 767,70	4 016 295,64	3 874 105,40
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production [biens et services] (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)				12 000,00
Autres	252 178,85		252 178,85	405 771,81
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres				
Autres titres	865 874,86		865 874,86	544 477,08
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	393 935,96		393 935,96	195 542,61
Charges constatées d'avance (3)				105,54
Total II	1 511 989,67		1 511 989,67	1 157 897,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 742 053,01	213 767,70	5 528 285,31	5 032 002,44
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont..." avec clause de réserve de propriété". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes "Participations évaluées par équivalence" et "Autres participations". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne "Brut" présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne "Net" présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

HODEFI
BILAN PASSIF (avant répartition)

Exercice au : 31/12/2019

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	3 320 653,53	2 805 653,53
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (b)		
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau (d)	1 868 555,41	1 940 765,05
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	(82 165,10)	(72 209,64)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	5 107 043,84	4 674 208,94
AUTRES FONDS PROPRES		
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		13 960,00
Provisions pour charges	14 722,00	13 207,00
Total II	14 722,00	27 167,00
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	340 000,00	260 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	19 758,58	11 051,80
Dettes fiscales et sociales	45 284,46	26 591,87
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	993,60	
Autres dettes	482,83	32 982,83
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL III	406 519,47	330 626,50
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	5 528 285,31	5 032 002,44
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées).
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

Exercice au : 31/12/2019

Charges (hors taxes)	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation (1):		
Achats de marchandises (a)		
- Variation des stocks (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)		
- Variation des stock (b)		
Autres achats et charges externes	110 568,54	115 461,54
Impôts, taxes et versements assimilés	1 244,40	1 363,84
Salaires et traitements	125 655,19	105 785,46
Charges sociales	54 893,17	49 227,95
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements (c)	585,84	602,71
- Sur immobilisations: dotations aux provisions		
- Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions	1 515,00	2 202,00
Autres charges	24 933,64	80 633,00
TOTAL I	319 395,78	355 276,50
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :		
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	122 170,06	80 563,35
Intérêts et charges assimilées (2)	108 081,82	76 350,29
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	230 251,88	156 913,64
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	7 092,96	
Sur opérations en capital		518,54
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL (IV)	7 092,96	518,54
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôts sur les bénéfices (VI)	289,00	553,00
Total des charges (I+II+III+IV+V+VI)	557 029,62	513 261,68
Solde créditeur = bénéfice (3)		
TOTAL GENERAL	557 029,62	513 261,68
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont intérêts concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat courant avant impôt de	(107 419,63)	(71 913,40)

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS (en tableau)

Exercice au : 31/12/2019

Produits (hors taxes)	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1):		
Ventes de marchandises		
Production vendue [biens et services] (a)	52 104,72	54 283,07
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	52 104,72	54 283,07
<i>dont à l'exportation:</i>		
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	296 850,00	319 185,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 960,00	
Autres produits	2 285,52	2 494,11
Sous-total B	313 095,52	321 679,11
Total I (A+B)	365 200,24	375 962,18
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :		
Produits financiers:		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 397,78	2 423,86
Reprises sur provisions et transferts de charges	75 630,01	61 890,70
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	77 027,79	64 314,56
Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	32 636,49	775,30
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	32 636,49	775,30
Total des produits (I+II+III+IV)	474 864,52	441 052,04
Solde débiteur = perte (3)	82 165,10	72 209,64
TOTAL GENERAL	557 029,62	513 261,68
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	25 543,53	256,76

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B		C		D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
RUBRIQUES (a)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	18 684,39					18 684,39
Fonds commercial (1)						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels, et outillage industriels						
Autres	5 141,11	993,60				6 134,71
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations (c)						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	4 016 921,70	1 535 200,00		1 346 877,46		4 205 244,24
Autres						
TOTAL	4 040 747,20	1 536 193,60		1 346 877,46		4 230 063,34

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)		A	B					C			D
RUBRIQUES (a)	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	TOTAL	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE					DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
			Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement											
Frais de recherche et de développement											
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	18 684,41										18 684,41
Fonds commercial (1)											
Autres											
Immobilisations incorporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations corporelles											
Terrains											
Constructions											
Installations techniques, matériels, et outillage industriels											
Autres	3 774,42	585,84		585,84							4 360,26
Immobilisations corporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations financières											
Participations (c)											
Créances rattachées à des participations											
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille											
Autres titres immobilisés											
Prêts											
Autres											
TOTAL	22 458,83	585,84		585,84							23 044,67

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES DEPRECIATIONS

31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
Participations (c)				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	144 182,97	46 540,06		190 723,03
Autres				
TOTAL	144 182,97	46 540,06		190 723,03

(a) A développer si nécessaire.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.

(c) Le montant des dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes ($A + B - C = D$).

TABLEAU DES PROVISIONS

31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
RUBRIQUES (a)				
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-values réinvesties				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	13 960,00		13 960,00	
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques	13 960,00		13 960,00	
Provisions pour charges	13 207,00	1 515,00		14 722,00
Provisions pour pensions et obligations similaires	13 207,00	1 515,00		14 722,00
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)				
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Provisions pour remises en Etat				
Provisions pour dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	27 167,00	1 515,00	13 960,00	14 722,00
Exploitation :		1 515,00	13 960,00	
Financière :		122 170,06	75 630,01	
Exceptionnelle :				

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

31/12/2019

Produits (Colonne 1)		Charges (Colonne 2)		Soldes intermédiaires (Colonne 1 - Colonne 2)		31/12/2019	31/12/2018
Ventes marchandises		Coût achat marchandises vendues		Marge commerciale			
Production vendue	52 104,72	ou Destockage de production (a)					
Production stockée							
Production immobilisée							
Total	52 104,72	Total		Production de l'exercice		52 104,72	54 283,07
Production de l'exercice	52 104,72	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	110 588,54				
Marge commerciale		Total	110 588,54	Valeur ajoutée		(58 463,82)	(61 176,47)
Total	52 104,72						
Valeur ajoutée	(58 463,82)	Impôt, taxes et versements assimilés (b)	1 244,40				
Subventions d'exploitation	296 850,00	Charges de personnel	180 548,36				
Total	238 386,18	Total	181 792,76	Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation		56 593,42	101 629,28
Excédent brut d'exploitation	56 593,42	ou Insuffisance brute d'exploitation					
Reprises sur charges et transferts de charges	13 960,00	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 100,84				
Autres produits	2 285,52	Autres charges	24 933,64				
Total	72 838,94	Total	27 034,48	Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)		45 804,46	20 685,68
Résultat d'exploitation	45 804,46	ou Résultat d'exploitation					
Quote-parts de résultat positifs sur opérations faites en commun		Quote-parts de résultat négatifs sur opérations faites en commun	230 251,88				
Produits financiers	77 027,79	Charges financières	230 251,88	Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)		(107 419,63)	(71 913,40)
Total	122 832,25	Total					
Produits exceptionnels	32 636,49	Charges exceptionnelles	7 092,96	Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)		25 543,53	256,76
Résultat courant avant impôts		ou Résultat courant avant impôts					
Résultat exceptionnel	25 543,53	ou Résultat exceptionnel	107 419,63				
		Participation des salariés					
		Impôts sur les bénéfices	289,00				
Total	25 543,53	Total	107 708,63	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (c)		(82 165,10)	(72 209,64)
Produits des cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments cédés		Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif			

(a) En déduction des produits dans le compte de résultat.

(b) Pour le calcul de la valeur ajoutée, sont assimilés à des consommations externes, les impôts indirects à caractère spécifique inscrits au compte 635 "Impôts, taxes et versements assimilés" et acquittés lors de la mise à la consommation des biens taxables

(c) Soit total général des produits - total général des charges.

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Exercice au : 31/12/2019

	31/12/2019	31/12/2018	ECART
METHODE SOUSTRACTIVE			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	56 593,42	101 629,28	(45 035,86)
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION			
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION			
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 285,52	2 494,11	(208,59)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	24 933,64	80 633,00	(55 699,36)
QUOTE-PART DE RESULTAT S/OPERATIONS FAITES EN COMMUN (755-655)			
PRODUITS FINANCIERS (sauf 786)	1 397,78	2 423,86	(1 026,08)
CHARGES FINANCIERES (sauf 686)	108 081,82	76 350,29	31 731,53
PRODUITS EXCEPTIONNELS (sauf 775, 777 et 787)	32 636,49	775,30	31 861,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES DECAISSABLES (sauf 675 et 687)	7 092,96	518,54	6 574,42
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION			
IMPOT SUR LES BENEFICES	289,00	553,00	(264,00)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(47 484,21)	(50 732,28)	3 248,07
METHODE ADDITIVE			
RESULTAT NET	(82 165,10)	(72 209,64)	(9 955,46)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	585,84	602,71	(16,87)
- EXPLOITATION	585,84	602,71	(16,87)
- FINANCIER			
- EXCEPTIONNEL			
DOTATIONS AUX PROVISIONS	123 685,06	82 765,35	40 919,71
- EXPLOITATION	1 515,00	2 202,00	(687,00)
- FINANCIER	122 170,06	80 563,35	41 606,71
- EXCEPTIONNEL			
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	89 590,01	61 890,70	27 699,31
- EXPLOITATION	13 960,00		13 960,00
- FINANCIER	75 630,01	61 890,70	13 739,31
- EXCEPTIONNEL			
RESULTAT SUR CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF			
- PRODUITS SUR CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF			
- VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RAPPORTES AU RESULTAT			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(47 484,21)	(50 732,28)	3 248,07

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

I. Tableau de financement en compte

Exercice au : 31/12/2019

Emplois	31/12/2019	31/12/2018	Ressources	31/12/2019	31/12/2018
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	(47 484,21)	(69 404,63)
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé:			Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Immobilitisations incorporelles	993,60		Cessions d'immobilisations :		
Immobilitisations corporelles	188 322,54	404 505,92	- incorporelles		
Immobilitisations financières			- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augmentation des capitaux propres:		
Remboursements de dettes financières (b)			Augmentation de capital ou apports		
			Augmentation des autres capitaux propres	80 000,00	
			Augmentation des dettes financières (b) (c)		
Total des emplois	189 316,14	404 505,92	Total des ressources	32 515,79	(69 404,63)
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)			Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	156 800,35	473 910,55

- (a) Montant brut transféré au cours de l'exercice.
(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
(c) Hors primes de remboursement des obligations.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Tableau de financement en liste

Exercice au : 31/12/2019

Calcul de la variation du fonds de roulement net global	31/12/2019	31/12/2018
Ressources durables:		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	(47 484,21)	(71 894,93)
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Cessions d'immobilisations :		
- incorporelles		
- corporelles		
Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Augmentation des capitaux propres:		
Augmentation de capital ou apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières (a) (b)	80 000,00	
Total des ressources (I)	32 515,79	(71 894,93)
Emplois stables:		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	993,60	
Immobilisations financières	188 322,54	404 505,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (c)		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)		
Remboursements de dettes financières (a)		
Total des emplois (II)	189 316,14	404 505,92
Variation du fonds de roulement net global :		
Ressource nette (I-II)		
ou		
Emploi net (II-I)	(156 800,35)	(476 400,85)

(a) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(b) Hors primes de remboursement des obligations.

(c) Montant brut transféré dans l'exercice.

HODEFI

HODEFI

HODEFI

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice au : 31/12/2019

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	Echéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :								
Créances rattachées à des participations				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Prêts (1)	4 205 244,24	4 205 244,24		Autres emprunts obligataires (2)				
Autres				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
				- à 1 an au maximum à l'origine				
				- à plus d'1 an à l'origine				
Créances de l'actif circulant :				Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	340 000,00		340 000,00	
Créances Clients et Comptes rattachés				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	20 958,58	20 958,58		
Autres	253 978,85	253 978,85		Dettes fiscales et sociales	45 284,46	45 284,46		
Capital souscrit - appelé, non versé				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	993,60	993,60		
Charges constatées d'avance				Autres dettes (3)	482,83	482,83		
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 459 223,09	4 459 223,09		TOTAL	407 719,47	67 719,47	340 000,00	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				
				(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

EXERCICE 2019

ANNEXE

EXERCICE 2019

ANNEXE AUX DOCUMENTS COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, dont le total est de : **5 528 285,31 €uros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de **52 104,79 €uros** et dégageant un déficit de **82 165,10 €uros**.

L'exercice est de 12 mois.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EXERCICE 2019

SOMMAIRE

I- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- a) Dérogations aux principes, règles et méthodes de base.
- b) Choix effectués dans les options proposées par le Code de Commerce, le Décret 83-1020 et le plan comptable général

II- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- CREANCES,
- DETTES,
- CAPITAUX PROPRES.

III- ENGAGEMENTS FINANCIERS

IV – FAITS MAJEURS

V- DIVERS

VI- CONCLUSION

EXERCICE 2019

I- PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Article 9 - Alinéa 6 et Article 11 du Code du Commerce)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

a) Dérogations aux principes, règles et méthodes de base

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

b) Choix effectués dans les options proposées par le Code de Commerce, le décret N° 83 - 1020 du 29 Novembre 1983, le plan comptable général

Aucun choix particulier.

EXERCICE 2019

II- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

➤ CREANCES :

- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale,
- Les créances sont principalement des subventions à recevoir de la MEL, de la Région Hauts de France et de BPI pour le fonds de prêts.

➤ DETTES :

- Les dettes sont principalement liées au fonctionnement de l'Association pour l'exercice 2019.
- HODEFI a reçu une avance de 140 k€ de la CCIGL au titre d'abondement du fonds de prêt pépites qui est remboursable sous condition de remboursement des entreprises bénéficiaires après 5 ans.

Reste également à rembourser l'abondement de 200 K€ de la CCI Grand Lille remboursable pour 100 K€ en 2025 et 100 K€ en 2026.

Ce qui porte l'abondement de la CCIGL à 340 k€.

➤ CAPITAUX PROPRES :

- Les sommes reçues par des sociétés ou organismes, visant à abonder les prêts consentis aux lauréats, sont comptabilisées directement en fonds de dotation. Bien que non remboursables, ces sommes ne

EXERCICE 2019

peuvent pas être considérées comme acquises à l'association et comptabilisées en compte de résultat car l'association n'en a pas libre disposition et doit justifier de leur emploi et réemploi.

III- PRETS ACCORDES ET GARANTIES :

- Les prêts accordés aux lauréats sont des prêts personnels, sans intérêt, remboursables sur 5 ans. Ces dossiers sont confiés à l'organisme BPI France, en qualité de garant, contre versement d'une commission calculée au pourcentage des sommes prêtées.
En cas d'échec du projet, un dossier de remboursement BPI France est monté afin de recouvrer 70 % des sommes restant dues par le lauréat.
Les créances douteuses sont provisionnées à hauteur des 30 % non remboursables par BPI France.

IV- FAITS MAJEURS

- En 2019, l'abondement au fonds de prêts est de 515 K€ : REGION 250 K€, MEL 120 K€ (solde de 24 K€ à recevoir) et de BPI 145 K€ (à recevoir) soit un total de 515 K€ pour financer les fonds de prêts.
- En 2018, HODEFI avait perçu 250 K€ de la REGION ,92 K€ de la CDC et 150 K€ de la MEL soit un total de 492 K€ pour financer les fonds de prêts.

EXERCICE 2019

V- DIVERS

Le montant de la provision concernant la rémunération d'honoraires du Commissaire Aux Comptes pour l'année 2019 est de 3.180,00 € TTC

VI- CONCLUSION

Les autres points de l'annexe visés par le Code du Commerce et le décret du 29 Novembre 1983 sont :

- soit non applicables,
- soit non significatifs.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

« Le 16 mars 2020, le gouvernement a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid 19.

Dans ce contexte, l'association HODEFI a enregistré un ralentissement de ses activités. Dans le même temps, HODEFI s'est pleinement mobilisée pour maintenir ses services auprès des lauréats et ses activités essentielles de façon à anticiper la reprise des activités dans les meilleures conditions. Des reports d'échéances de prêts ont été accordés de façon individuelle et limitée dans le temps représentant moins de 30% du total des échéances

HODEFI s'est en particulier engagée dans la mise en place de mesures (télétravail) et actions jugées les plus adaptées et nécessaires afin de poursuivre ses activités dans le respect des décisions des autorités.

Cet événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019 sans lien direct avec une situation existant à la clôture est sans conséquence sur les comptes au 31 décembre 2019.

Toutefois l'incertitude persiste quant à la durée de l'épidémie et ses impacts pour l'association qui seront appréhendés au fur et à mesure de l'évolution de la situation. »

